

**Pour les Conditions Générales d'Utilisation des professionnels, [voir ici](#).**

#### **ARTICLE 1 - OBJET**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après nommées « CGU ») ont pour objet de définir (i) les modalités et conditions d'utilisation des Services FÉLIX SANTÉ et (ii) les droits et obligations de FÉLIX SANTÉ et de l'Utilisateur.

Les Services sont fournis à l'Utilisateur à titre gratuit. Néanmoins l'Utilisateur reconnaît que la Plateforme FÉLIX SANTÉ renvoie à des actes ou soins médicaux pratiqués par un ou des Acteur(s) de santé dans le cadre d'un parcours de soin.

L'Utilisateur reconnaît également avoir expressément consenti au dispositif proposé par tout Acteur en Santé dans le cadre de son parcours de soin via la plateforme FÉLIX SANTÉ.

#### **ARTICLE 2 - DEFINITIONS**

Les mots et expressions commençant par une lettre majuscule employés dans les présentes CGU ont la signification qui y est donnée dans « les définitions » attachées aux présentes CGU, disponibles [ici](#).

#### **ARTICLE 3 - ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)**

##### **3.1 Acceptation des CGU**

Toute utilisation de la Plateforme et de ses Services est conditionnée par :

- i La lecture et l'acceptation pleine et entière des présentes CGU par l'Utilisateur ;
- ii Y compris la lecture et l'acceptation des dispositions relatives aux traitements des données à caractère personnel ([politique de confidentialité](#))

Le refus d'acceptation des CGU, qui constituent un tout indivisible, rend impossible l'utilisation de la Plateforme et des Services.

##### **3-2 Évolutions des CGU**

Les CGU applicables sont celles en vigueur à la date de la connexion et de l'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur. FÉLIX SANTÉ se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes CGU afin notamment de prendre en compte toute évolution des Services accessibles via la Plateforme

mais également toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique.

Les modifications apportées par FÉLIX SANTÉ aux CGU seront portées à la connaissance de l'Utilisateur par leur mise en ligne sur la Plateforme et l'Utilisateur sera invité à accepter les CGU modifiées en cochant la case prévue à cet effet.

Les CGU seront réputées acceptées sans réserve par tout Utilisateur qui accède à la Plateforme postérieurement à ladite mise en ligne. L'Utilisateur est donc invité à consulter régulièrement les CGU.

En cas de désaccord avec les modifications des CGU, l'Utilisateur a la faculté de désactiver son compte et de ne plus utiliser les Services accessibles via la Plateforme.

#### **ARTICLE 4 - DESCRIPTION ET ACCES AUX SERVICES**

##### **4-1 Description générale des Services**

Félix Santé permet la mise en relation d'Acteur(s) en santé avec un Utilisateur Bénéficiaire dans le cadre de son parcours de soin.

Des Programmes dans les domaines de la Santé (éducation thérapeutique, prévention, parcours de soin et de santé) ainsi qu'un accès à la Vidéotransmission et à un ensemble d'informations et Contenus en lien avec lesdits domaines sont proposés à l'Utilisateur.

La plateforme permet ainsi à l'Utilisateur de :

- i Recevoir un acte d'accompagnement thérapeutique dans un cadre individuel et/ou collectif.
- ii Bénéficier de contenu(s) et de supports d'accompagnement téléchargeables
- iii Accéder à la visualisation de son parcours
- iv Disposer d'un dossier partagé
- v Interagir avec les Acteurs en Santé dans le cadre de son Programme.

Afin d'utiliser la plateforme chaque utilisateur doit :

- i Disposer d'un matériel compatible (ordinateur, tablette, smartphone)
- ii Disposer d'un accès à internet (les coûts de communication étant par ailleurs à sa charge)

##### **4-2 Accès aux Services**

FÉLIX SANTÉ s'efforce de proposer un accès permanent à ses services, soit 24 H sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, l'accès au Site peut être suspendu,

à tous moments et sans préavis, notamment du fait de pannes, de défaillances ou de paralysie du réseau du système et/ou des moyens de communication, ainsi que du fait des interventions de maintenance et de corrections rendues nécessaires par la mise à jour et le bon fonctionnement du site.

#### **ARTICLE 5 - INSCRIPTION À LA PLATEFORME**

L'accès aux services de Vidéo-transmission dans le cadre d'un Programme proposés par un Acteur en santé n'est pas subordonné à l'obligation de création de compte Utilisateur pour le Bénéficiaire. L'Utilisateur Bénéficiaire a au préalable, et en tout état de cause, expressément accepté le dispositif proposé par l'Acteur en Santé et communiqué à ce titre à ce dernier ses noms, prénoms et adresse électronique pour bénéficier des Services.

L'Utilisateur peut cependant, s'il le souhaite, créer un compte Utilisateur lui permettant d'accéder à une interface personnalisée sur l'ensemble du parcours qu'il suit et bénéficier de l'ensemble des Services FÉLIX SANTÉ.

L'Utilisateur doit pour se faire créer un mot de passe qu'il doit maintenir confidentiel.

Il peut ensuite accéder à son compte et aux Services à tout moment grâce à ses identifiants et mot de passe.

L'identifiant et le mot de passe de l'Utilisateur sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles. L'Utilisateur est en conséquence responsable de leur gestion, conservation et des conséquences de leur utilisation.

Il appartient à l'Utilisateur de prendre les mesures nécessaires à leur protection et à leur conservation. FÉLIX SANTÉ ne pourra être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse du compte de l'Utilisateur.

En cas de suspicion d'usage frauduleux ou de perte ou vols de vos identifiants / mot de passe, vous devez en informer sans délai FÉLIX SANTÉ par mail à l'adresse suivante : [security@felixsante.com](mailto:security@felixsante.com).

Il est rappelé que tous les coûts afférents à l'accès aux Services, quels qu'ils soient (notamment frais matériels ou accès à Internet) sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur qui est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

#### **ARTICLE 6 - SMS ET EMAILS ADRESSÉS À L'UTILISATEUR**

En consentant au dispositif proposé par tout Professionnels de santé, l'Utilisateur autorise l'Acteur de Santé, via FÉLIX SANTÉ à lui envoyer des SMS et courriels :

- i De confirmation, d'annulation ou de rappel de rendez-vous ;
- ii D'information sur l'envoi de document et questionnaire ;
- iii D'information sur l'envoi de tout type d'informations et demandes relatives à son Programme et parcours de santé.

Ces SMS/courriels sont envoyés par FÉLIX SANTÉ pour le compte de l'Acteur de santé, Abonné de FÉLIX SANTÉ.

FÉLIX SANTÉ décline toute responsabilité en cas de non réception d'un SMS ou d'un courriel pour des raisons techniques indépendantes de sa volonté. L'Utilisateur peut s'opposer à l'envoi de SMS/courriels. Pour cela, il doit en faire la demande auprès de l'Acteur de santé.

L'Acteur de santé est seul responsable de désactiver l'envoi de SMS/courriel si l'Utilisateur s'y oppose.

FÉLIX SANTÉ et l'Acteur de Santé déclinent toute responsabilité en cas d'erreur dans la saisie des coordonnées par l'Utilisateur rendant impossible l'envoi de tout SMS ou de tout courriel nécessaire au bon fonctionnement et à la bonne administration du Service.

#### **ARTICLE 7 SERVICE DE VIDEOTRANSMISSION**

Afin de bénéficier d'un Service de Télésanté de qualité, via la Vidéo-transmission notamment (ci-après Séance), l'Utilisateur doit disposer à minima, des équipements suivants : un smartphone ou un ordinateur suffisamment récent disposant d'une caméra comportant une résolution satisfaisante et une connexion Internet avec un débit suffisant.

FÉLIX SANTÉ n'est qu'un intermédiaire technique, entre l'Utilisateur et l'Acteur de santé, permettant d'effectuer une Séance à distance.

Le jour de la Séance programmée, l'Utilisateur est invité à se présenter à la Séance quelques minutes avant celle-ci afin de s'assurer de la qualité de la connexion de l'audio et de la vidéo du smartphone ou de l'ordinateur.

Lors de sa connexion, l'Utilisateur est mis en attente par l'Acteur de santé pour une durée laissée à l'appréciation de ce dernier.

FÉLIX SANTÉ ne saurait être tenu responsable des retards ou annulation des Acteurs de santé. L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service dans des conditions lui permettant d'assurer la confidentialité et le bon déroulement des échanges avec l'Acteur de Santé. En particulier, l'Utilisateur doit s'assurer de réaliser la Séance dans un endroit suffisamment lumineux et calme pour permettre une Séance de qualité.

L'Acteur de santé est seul juge de la pertinence d'une prise en charge à distance de l'Utilisateur et peut interrompre au besoin la Séance si les conditions d'une prise en charge à distance ne sont pas réunies. La durée d'une Séance est laissée à la libre appréciation de l'Acteur de Santé.

Les Acteurs de Santé réalisent la Séance en toute indépendance, suivant les obligations déontologiques et légales qui leur incombent.

La Séance se déroule sous la responsabilité exclusive de l'Utilisateur et de l'Acteur de Santé.

L'Utilisateur s'engage à ne pas enregistrer, copier ou diffuser tout contenu ou extrait de contenu en lien avec la Séance quel qu'en soit le moyen, le support, le procédé ou la finalité.

La Séance n'est enregistrée ni par l'Acteur de Santé, ni par FÉLIX SANTÉ ni par tout autre tiers sans le consentement préalable de l'Utilisateur Bénéficiaire auprès de l'Acteur en Santé.

L'Utilisateur est informé que toute atteinte au droit à l'image, au respect de la vie privée ou au secret professionnel et médical peut faire l'objet de sanctions, y compris pénales.

En cas de dysfonctionnement de quelque nature que ce soit lors de la Séance, l'Utilisateur doit en informer immédiatement l'Acteur de Santé. L'Utilisateur qui interrompt abusivement la Séance engage sa responsabilité à l'égard de l'Acteur de santé.

Les incivilités, verbales ou écrites, à l'encontre des Acteurs de Santé peuvent faire l'objet de poursuites et de la suspension voire de la résiliation du compte Utilisateur par FÉLIX SANTÉ.

FÉLIX SANTÉ ne peut s'assurer de la conformité de son Service de Vidéotransmission et son utilisation au-delà de la juridiction française.

## **ARTICLE 8 - OBLIGATIONS GÉNÉRALES DE L'UTILISATEUR**

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme et les Services dans le respect des dispositions des présentes CGU et en particulier à utiliser ses Services conformément à leur destination, et pour un usage personnel et à des fins privées.

Les Services ne peuvent pas être utilisés à des fins commerciales ou lucratives.

L'Utilisateur s'engage à :

- i Respecter les termes du Contrat ;
  - ii Mettre à disposition de FÉLIX SANTÉ au besoin, sans que ce soit limitatif, tous les justificatifs permettant de certifier les Données Utilisateur ;
  - iii Communiquer à FÉLIX SANTÉ, dans les délais convenus, toutes les informations nécessaires à la fourniture des Services et actualiser par écrit les Données Utilisateur. L'Utilisateur est seul responsable des conséquences liées à un défaut ou un retard d'actualisation desdites Données ;
  - iii Vérifier que les Équipements nécessaires à l'utilisation des Services et utilisés sont conformes aux exigences techniques qui lui ont été communiquées ;
- La fourniture, l'installation et la maintenance des Équipements ainsi que les frais de communications électroniques (tels que les coûts d'accès à Internet) résultant de leur utilisation sont à la charge exclusive de l'Utilisateur.
- Il est de la responsabilité de l'Utilisateur de s'informer du prix d'utilisation desdits Équipements et services auprès des opérateurs concernés ;
- iv Se prémunir contre les risques de perte ou de piratage de données, fichiers et programmes afin d'éviter la propagation de virus ou tout autre outil/moyen logique destinés à endommager, nuire, ou entraver la Plateforme et les Services, en utilisant notamment des progiciels antivirus régulièrement mis à jour ;
  - v Restreindre l'accès et observer la plus grande confidentialité s'agissant des modes d'accès aux Services, quels qu'ils soient, et d'une manière générale, sécuriser ces modes d'accès afin d'empêcher une utilisation non autorisée des Services ;
  - vi Utiliser les Services dans le respect des lois et règlements applicable au Contrat ;

- vii Ne pas utiliser les Services d'une façon qui serait susceptible de nuire à la réputation de FÉLIX SANTÉ et/ou des Acteurs de santé ;
- viii À ce que les Données Utilisateurs qu'il communique dans le cadre de l'utilisation des Services ne portent pas préjudice aux droits des tiers et à être autorisé à les diffuser.

Par ailleurs, l'Utilisateur :

- i Est responsable de l'utilisation qu'il fait ou que ses Proches font des Services,
- ii Est responsable des Données Utilisateurs qu'il renseigne sur la Plateforme et de l'utilisation de celles-ci par FÉLIX SANTÉ et/ou les Acteurs de santé ; Il s'engage à renseigner des informations et coordonnées exactes, sincères et véritables
- iii Indemnise FÉLIX SANTÉ, ses représentants de tous les frais (y compris les honoraires, frais et dépens de justice) et dommages et intérêts liés aux réclamations et actions en justice se rapportant (i) à l'utilisation des Services par l'Utilisateur et/ou ses Proches de manière illégale, immorale, frauduleuse, ou hors Contrat ; (ii) aux Données Utilisateur qu'il renseigne et leur utilisation par FÉLIX SANTÉ et/ou les Acteurs de santé et leurs Assistants; (iii) à la violation de droits de Propriété Intellectuelle de FÉLIX SANTÉ ainsi que de tout tiers, du fait de l'utilisation des Services par l'Utilisateur.
- iv Ne doit pas mettre en ligne et/ou partager/télécharger sur la Plateforme des contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la haine, à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, plus généralement, contraires aux finalités de la Plateforme, de nature à porter atteinte aux droits de FÉLIX SANTÉ ou d'un tiers ou contraires aux bonnes mœurs ;
- v Ne doit pas porter atteinte aux droits et à l'image de FÉLIX SANTÉ, notamment à ses droits de propriété intellectuelle ;
- vi Doit se conformer aux présentes CGU et à la Politique de Confidentialité

#### **ARTICLE 9 – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

Voir [ici](#).

#### **ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

L'Utilisateur s'interdit de porter atteinte aux droits de propriétés intellectuelle de FÉLIX SANTÉ.

Les Services de FÉLIX SANTÉ et tous les éléments qui les composent sont, sauf mentions particulières, la propriété exclusive de FÉLIX SANTÉ.

Aucune disposition du Contrat ne peut être interprétée comme une cession de droits de Propriété Intellectuelle.

FÉLIX SANTÉ concède, à l'Utilisateur, pour la durée du Contrat un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible et non transférable de la Plateforme. L'Utilisateur s'engage à ne pas :

- i Tenter d'accéder ou copier les codes sources de la Plateforme FÉLIX SANTÉ ;
- ii Utiliser la Plateforme FÉLIX SANTÉ à d'autres fins que celles d'utiliser les Services ;
- iii Créer des copies de la Plateforme FÉLIX SANTÉ ;
- iv Reproduire, corriger, extraire, modifier, traduire en toutes langues ou tous langages, réutiliser, arranger, adapter, décompiler (à l'exception et dans la seule mesure où la loi applicable l'autorise de manière expresse), ni incorporer la Plateforme FÉLIX SANTÉ dans un autre logiciel ou créer des travaux dérivés sur la base de la Plateforme FÉLIX SANTÉ quels qu'en soient le moyen et le support ;
- v Revendre, louer, ou exploiter commercialement la Plateforme FÉLIX SANTÉ, ni céder/concéder la Plateforme FÉLIX SANTÉ à un tiers ;
- vi Faire des tests d'intrusion ou tenter d'obtenir un déni de service sur les Services.

L'Utilisateur reconnaît que toute violation au présent article constitue un acte de contrefaçon civilement et pénalement sanctionnable. Tout contrevenant sera poursuivi devant les juridictions compétentes.

#### **ARTICLE 11 – RESPONSABILITE DE FÉLIX SANTÉ**

FÉLIX SANTÉ édite et met à la disposition des Utilisateurs la Plateforme.

L'Utilisateur comprend et consent que la Plateforme FÉLIX SANTÉ n'a pas vocation à

répondre à quelque exigence particulière que ce soit de sa part et est fourni "en l'état".

FÉLIX SANTÉ ne fournit, dans la mesure où la loi le permet, aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite quant aux résultats qui peuvent être obtenus via l'utilisation de la Plateforme et des Services.

De façon générale, FÉLIX SANTÉ ne garantit pas que :

- i Les fonctionnalités de la Plateforme et les Services satisferont l'intégralité des besoins de l'Utilisateur ;
- ii La Plateforme fonctionnera normalement lorsqu'elle sera utilisée en association avec d'autres applications, logiciels ou autres composants installés ou synchronisés avec l'équipement/matériel de l'Utilisateur,
- iii La Plateforme sera exempte d'erreur ou de dysfonctionnement.

FÉLIX SANTÉ ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la qualité, de l'actualité, de la complétude et de la véracité des données et informations saisies et/ou délivrées par tout Acteur en Santé.

L'Utilisateur reconnaît et accepte par ailleurs que FÉLIX SANTÉ a uniquement un rôle d'intermédiaire technique. FÉLIX SANTÉ ne possède pas, n'exploite pas, ne gère pas les Programmes proposés par un Acteur en Santé.

La responsabilité de FÉLIX SANTÉ ne peut être engagée que pour des faits qui lui seraient directement imputables et qui causeraient à tout Utilisateur un préjudice direct, à l'exclusion de tout préjudice indirect.

La responsabilité de FÉLIX SANTÉ est exclue en cas de mauvaise utilisation des Services accessibles via la Plateforme par tout Utilisateur ou de faute de sa part. Elle ne saurait pas plus être engagée à raison de faits imputables à un tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, la responsabilité de FÉLIX SANTÉ ne peut être engagée ni retenue en raison des Contenus rendus disponibles dans un Programme, sauf si elle ne les rendait pas promptement inaccessibles après avoir été informée de leur illicéité dans les conditions prévues par cette loi.

En aucun cas, FÉLIX SANTÉ ne saurait être tenu responsable des contraintes et limites du réseau Internet, de ces risques et de leurs conséquences,

préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour l'Utilisateur.

Compte tenu des spécificités du réseau Internet, FÉLIX SANTÉ n'offre aucune garantie de continuité du service, n'étant tenue à cet égard que d'une obligation de moyens.

FÉLIX SANTÉ décline notamment toute responsabilité à l'égard des Contenus publiés, des actes et des conseils qui seront dispensés à l'Utilisateur par un Acteur de Santé lors d'une Séance en Vidéotransmission, lesquels sont fournis et/ou assurés sous la responsabilité exclusive de ces derniers.

De même, FÉLIX SANTÉ décline également toute responsabilité en cas d'annulation d'une séance en ligne via la Plateforme.

L'utilisation de la Plateforme et des Services ne dilue, ne modifie, ou n'atténue ni directement, ni indirectement la responsabilité et les obligations des Acteurs en Santé vis-à-vis de leurs Bénéficiaires, restant tenus, sous leur responsabilité exclusive, d'exercer leur pratique professionnelle en toute indépendance, dans le respect de leurs obligations légales, réglementaires et déontologiques.

Le site Internet "[www.felixsante.com](http://www.felixsante.com)" contient des liens vers des sites internet institutionnels. Les sites liés ne sont pas sous le contrôle de FÉLIX SANTÉ, et cette dernière n'est pas responsable des contenus de ces sites liés. FÉLIX SANTÉ fournit ces liens pour convenance et un lien n'implique pas que FÉLIX SANTÉ recommande le site lié en question ni que FÉLIX SANTÉ soit affilié à celui-ci. Il appartient à tout Utilisateur de faire toutes vérifications qui lui semblent nécessaires ou opportunes avant de procéder à une quelconque transaction avec l'un de ces tiers.

### **ARTICLE 12 - DUREE / RESILIATION**

#### **12.1. Durée**

L'inscription des Utilisateurs à la Plateforme FÉLIX SANTÉ est effectuée soit pour une durée indéterminée soit pour la durée déterminée par le dispositif du Programme mis en place par l'Acteur en Santé.

#### **12.2. Résiliation pour l'Utilisateur**

L'utilisateur peut à tout moment résilier le Contrat en se connectant à son compte Utilisateur et le désactiver directement (rubrique

Paramètres/Profil). Il peut aussi demander la suppression de son compte Utilisateur directement à [contact@felixsante.com](mailto:contact@felixsante.com)

La fermeture du compte subséquente sera effective dans les 72 heures suivant la demande. Conformément à son droit de portabilité des Données à caractère personnel, l'Utilisateur pourra récupérer en format CSV ou Excel celles-ci avant toute suppression de son compte. Il reconnaît avoir tous les droits et ou autorisations nécessaires pour pouvoir récupérer les données susmentionnées.

### **12.3. Résiliation par FÉLIX SANTÉ**

FÉLIX SANTÉ peut résilier l'inscription d'un utilisateur dans les conditions et selon les modalités prévues avec l'Acteur de santé au sein de CGV et ce, en tant que prestataire de service pour son Client Abonné aux Services.

Dans les autres cas, en cas d'inactivité de l'Utilisateur, à savoir d'absence d'usage de ses identifiants et mot de passe sur une période continue d'un an (1) an à compter de la dernière connexion, FÉLIX SANTÉ se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier le Compte de l'Utilisateur sur simple notification audit Utilisateur.

### **ARTICLE 13 – SUSPENSION DES SERVICES**

FÉLIX SANTÉ se réserve le droit, à tout moment, de modifier, de limiter, suspendre ou d'interrompre, temporairement ou définitivement, tout ou partie des Services, et ce, sans avoir à en informer préalablement l'Utilisateur. FÉLIX SANTÉ ne pourra être tenue pour responsable à l'encontre de l'Utilisateur ou à l'encontre de tout tiers pour toute modification, suspension ou interruption des Services.

- i En cas de non-respect par l'Utilisateur des stipulations du contrat ou de comportement de l'Utilisateur susceptibles de porter préjudice à FELIX SANTE, ou de violation des lois et règlements en vigueur.
- ii En cas de danger grave, pressenti ou avéré, pour un Acteur de Santé et/ou un Patient, ou la réputation de FELIX SANTE ou de son Client Abonné.

FÉLIX SANTÉ décidera unilatéralement des suites à donner à la suspension du Contrat.

### **ARTICLE 14 – DIVERS**

#### **14-1 Support technique**

Le support technique est disponible de 9h à 18 h les jours ouvrés non férié à l'adresse suivante [contact@felixsante.com](mailto:contact@felixsante.com)

#### **14-2 Gestion des réclamations**

L'Utilisateur peut adresser une notification et/ou réclamation en lien avec l'utilisation des Services aux adresses : [contact@felixsante.com](mailto:contact@felixsante.com) ou par lettre AR adressée à :

FÉLIX SANTÉ

1 boulevard Salvador Allende  
44100 Nantes

Pour information, Site de la commission européenne dans le cadre de la médiation : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

#### **14-3 Renonciation**

Sauf stipulation contraire prévue éventuellement dans les présentes CGU, aucune tolérance, inaction, abstention ou omission, aucun retard de FÉLIX SANTÉ pour se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des présentes ne portera atteinte audit droit, ni ne saurait impliquer une renonciation pour l'avenir à se prévaloir d'un tel droit. Au contraire, ledit droit demeurera pleinement en vigueur.

#### **14-4 Convention de Preuve**

Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de FÉLIX SANTÉ dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications et des différentes transmissions des informations entre l'Utilisateur et FÉLIX SANTÉ. La conservation et l'archivage des informations et des données sont effectués sur un support fiable et durable conformément aux articles 1358 et suivants du Code Civil.

#### **14-5 Enquête de satisfaction**

FÉLIX SANTÉ se réserve le droit d'adresser ponctuellement par e-mail à tout Utilisateur des enquêtes de satisfaction visant à évaluer la qualité des Services de FÉLIX SANTÉ. L'Utilisateur n'a aucune obligation envers FÉLIX SANTÉ de répondre à celles-ci.

#### **14-6 Retours d'expériences**

Si un Utilisateur fournit des commentaires ou suggestions à FÉLIX SANTÉ en ce qui concerne la fonctionnalité ou la performance des Services (incluant l'identification d'erreurs ou d'améliorations), l'Utilisateur s'engage à concéder à FÉLIX SANTÉ sans restriction ni paiement, tout droit, titre et intérêt pour ceux-ci.

#### **14-7 Indépendance**

Il est parfaitement clair entre les Parties que chacune d'entre elles intervient aux présentes en tant que contractant indépendant et qu'aucune des Parties ne saurait être considérée comme l'employé, l'agent, le distributeur, le mandant ou le représentant de l'autre Partie.

#### **14-8 Version Bêta**

FÉLIX SANTÉ peut proposer à l'Utilisateur d'essayer les versions bêta de certains Services. Ces services bêta sont fournis uniquement à des fins d'évaluation. L'Utilisateur reconnaît que ces services bêta peuvent contenir des bugs, erreurs et autres problèmes et accepte ceux-ci « en l'état », sans garantie d'aucune sorte.

#### **14-9 Configuration**

Une Configuration minimale est recommandée : L'Utilisateur s'engage à maintenir une Infrastructure respectant une configuration minimale pour un usage optimal des Services et de la Plateforme FÉLIX SANTÉ. Elles peuvent évoluer en fonction de l'évolution des Services et de la Plateforme et seront portées à la connaissance de l'Utilisateur avant mise en place effective.

#### **ARTICLE 15 - UNICITÉ ET NULLITÉ PARTIELLE**

La nullité d'une des clauses des présentes n'entraîne pas la nullité des présentes Conditions Générales d'Utilisation, les autres clauses continueront à produire leurs effets.

Dans le cas où certaines stipulations du Contrat seraient inapplicables pour quelque raison que ce soit, y compris en raison d'une loi ou d'une réglementation applicable, FÉLIX SANTÉ et l'Utilisateur resteront liées par les autres stipulations du Contrat et s'efforceront de

remédier aux clauses inapplicables dans le même esprit que celui qui a présidé lors de la conclusion.

#### **ARTICLE 16 - DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par la loi française.

Avant toute action contentieuse, dans le cadre d'un conflit ou d'un litige survenant à propos de l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, l'interruption, la résiliation ou la dénonciation des présentes Conditions d'Utilisation, et ce, pour quelques causes et sur quelques fondements que ce soient, FÉLIX SANTÉ et l'Utilisateur chercheront, de bonne foi à régler leurs différends à l'amiable.

Les parties devront se réunir afin de confronter leurs points de vue et effectuer toutes constatations utiles pour leur permettre de trouver une solution au litige qui les oppose.

Sauf pour préserver leur droit d'action ou pour éviter un dommage imminent, aucune action judiciaire ne saurait être recevable avant que la présente procédure de règlement amiable ait été intégralement respectée.

Si aucune solution amiable n'était trouvée dans un délai de 30 jours à compter de la notification par l'une des parties de la nécessité d'un accord amiable, par lettre recommandée avec avis de réception, le litige sera porté exclusivement devant les juridictions compétentes de Nantes.

#### **ARTICLE 17. MENTIONS LÉGALES**

Les services de FÉLIX SANTÉ sont édités et exploités par FÉLIX SANTÉ, Société par Actions Simplifiée au capital social de 11 650,00 € immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 819 809 401, dont le siège social est situé 1 boulevard Salvador Allende, 44100 Nantes, représentée par Monsieur Gwendal Bareaud, son président.

FÉLIX SANTÉ peut être contactée par courrier électronique [contact@felixsante.com](mailto:contact@felixsante.com)

Les hébergeurs des Services sont certifiés HDS (Hébergement Données de Santé), conformément à l'article L1111-8 du Code de la santé publique et du Décret n° 2018-137 du 26 février 2018 relatif à l'hébergement de données de santé à caractère personnel. Leurs noms peuvent être donnés sur simple demande à [support@felixsante.com](mailto:support@felixsante.com)

La certification dont bénéficie ces hébergeurs est une certification HDS (Hébergement Agréé de Données de Santé) validée par le Ministère chargé de la Santé (et son agence chargée des systèmes d'information, l'Agence du Numérique en Santé) et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Les données de santé ne peuvent être vendues ou cédées à des tiers à des fins commerciales ou publicitaires.